

RÉUNIONS DES DÉLÉGUÉS DU PERSONNEL 10 et 11 septembre 2009

La rentrée 2009/2010 :

- ☞ Effectifs : en baisse
- ☞ Qualité : en baisse
- ☞ Humanité : en baisse

Tentatives de suicides :

Une réalité accablante !
(Voir au dos)

DÉSORGANISATION ESTIVALE

Le réseau sud a vu, cet été, la fermeture de 12 agences pour un total de 24 jours. La Direction se retranche derrière les absences imprévues (maladies). Soit, mais les années passées, la Caisse d'Épargne était confrontée aux mêmes phénomènes, sans pour autant arriver à ce volume de fermetures. L'explication réside, à notre sens, dans le manque d'effectif chronique (CDI, CDD, Auxiliaires d'été...). Il convient aussi de s'interroger sur les arrêts maladie, provoqués par un malaise grandissant au sein de l'Entreprise !!!

Nous avons pronostiqué un été chaud, tel fût le cas, sans parler des agences ou services ouverts avec un effectif plus que minimum, dommage pour les collègues, la clientèle et le service rendu !!

ET LA QUALITÉ DANS TOUT ÇÀ ?

- Cet été des abonnements de masse « Banque à Distance » ont été créés pour 2100 majeurs protégés, 1582 personnes décédées et 46091 clients non titulaires de cet abonnement. Les destinataires ont reçu simultanément un courrier.

Inutile de vous dire les réactions de certains clients en agence notamment les conjoints survivants.

- Il reste toujours 5400 opérations non corrigées concernant les changements de RIB suite à la fusion. Cela représente 0,20 % des flux de la CELC, ce n'est

qu'une source supplémentaire de mécontentement à gérer en agence.

Merci « Jean-François » pour nous avoir garanti que tout serait transparent et donc sans aucune conséquence pour nos clients.

- La communauté informatique a transformé les forfaits Satellis 18/25 en forfaits Satellis essentiels dès lors que les jeunes avaient dépassé 25 ans (doublement de la cotisation mensuelle rétroactive depuis novembre 2007). Les agences, à ce jour, n'ont reçu aucune information quant aux volumes en question, encore moins les noms des clients concernés.

D'après-vous, les clients mécontents de ce procédé vont-ils se retourner vers la plateforme informatique ??

MARCHÉ DES PROS

Nous avons remonté à la Direction des problématiques à savoir : surcharges de travail, lourdeurs administratives, actions commerciales répétitives, absence de back-office, heures supplémentaires non déclarées. La Direction nous répond que tout est calibré par portefeuille et que dixit M. MORLET « si quelqu'un faisait plus de 10 heures de travail par jour, cela se saurait ».

Nous incitons donc, les CCPros, à utiliser l'outil (Intranet, services RH, Enregistrer ma présence) à leur disposition pour déclarer leurs heures supplémentaires.

TEMPS FORT N° 3, MARCHÉ DES PROS

Article 313-1 et suivants du règlement concernant ce challenge « Toute fraude ou tentative manifestée par un commencement d'exécution et commise en vue de percevoir un lot, fera l'objet de poursuites pénales ». La Direction se dit prête à appliquer cette clause.

Ou comment concilier la « bâtonnite » tout en restant dans les strictes limites !!

RÉUNIONS DES DÉLÉGUÉS DU PERSONNEL 10 et 11 septembre 2009

SOUFFRANCE AU TRAVAIL

Deux nouvelles tentatives de suicide à Loire-Centre :

Un de nos collègues de l'agence de RABELAIS (âgé de 57 ans) a tenté de mettre fin à ses jours en désignant clairement par courrier, son mal être au travail comme la raison principale de son acte. La Direction affirme qu'elle a mis en place la procédure au sein de l'agence (présence du Directeur de groupe, possibilité pour les collègues de l'agence d'une assistance psychologique G2I). S'il est indispensable qu'une procédure intervienne à posteriori, **il est scandaleux que rien ne soit fait en amont pour reconnaître et soulager la souffrance au travail.** La mise en place de groupe de travail sur les risques psychosociaux face à l'application de certaines procédures zélées restera vaine et inutile si la Direction n'a pas la réelle volonté en parallèle d'améliorer les conditions de travail en agissant avant tout sur le terrain ! Depuis longtemps vos élus CFDT ont cerné les problèmes de manière à agir en faisant des propositions adaptées.

Comme, pallier de toute urgence, aux problèmes du sous effectif chronique dans les agences et services.

Comme ne plus programmer la baisse des emplois mais bien au contraire effectuer des embauches !

Comme revoir la réorganisation de travail et surtout revoir les méthodes de management basées exclusivement sur le résultat !

La CELC colle malheureusement à l'actualité, la situation est vraiment plus qu'intenable, pour preuve :

Hier encore (vendredi 11/09) une collègue de l'agence de BLOIS WILSON a tenté de mettre fin à ses jours sur son lieu de travail, dans son bureau.

La Direction doit immédiatement avoir un comportement responsable. Sans quoi, par solidarité et par devoir, *nous appellerons tous les salariés de Loire Centre à se mobiliser face à ce phénomène inacceptable.*

Notre direction de toute évidence nie ces constats et refuse de prendre en compte cette nouvelle et triste réalité !

Pour leur part, vos élus CFDT vont continuer de vous rendre visite sur vos lieux de travail pour pouvoir juger de la situation.

Nous vous remercions de leur réserver le meilleur accueil possible dans la mesure de vos disponibilités.

Travaillons tous ensemble pour le bien des salariés dans le cadre de la CE Loire Centre !

La CFDT, c'est faire